

Réf: Dossier 373115

Avis de constitution

SOCIETE « CRISTAL PRO SERVICES » en abrégé « CPS »

Siège Abidjan, Cocody, Riviera Bonoumin 9 Kilo, Lot
608, Ilot 47

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 23/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CRISTAL PRO SERVICES » en
abrégé « CPS »

Objet : INFORMATIQUE - TOUS TRAVAUX D'IMPRIMERIE -
COMMERCE GENERAL - INSTALLATION DE MATERIELS DE
SECURITE ET DE SURVEILLANCE - SERVICES D'ENTRETIEN
ET NETTOYAGE INDUSTRIEL - PLACEMENT DE PERSONNEL
ET TOURISME - CONSTRUCTION ET BATIMENT

et pour la réalisation de l'objet social :
l'acquisition , la location et la vente de tous biens et
immeubles - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissement financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en
location gérance de tous fonds de commerce -et
généralement , toute opération financières ,
commerciales , industrielles , mobilières et immobilière,
se rapportant directement ou indirectement à l'objet
social ou pouvant en faciliter l'extension ou le
développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Riviera Bonoumin 9 Kilo,
Lot 608, Ilot 47

Dirigeant(s) M SAOUA TRAZIE FLORENT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00036 du 06/01/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00503/GTCA/RC/2025 du 06/01/2025

